



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1066) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES AILEY ET  
LOUDIERES A L'ASSOCIATION «CFB451», A  
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-186  
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « CFB 451 » représentée par son Président, Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet –MCVA - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle dans la salle Ailey, le 5 mai 2025 de 12h30 à 16h30 et dans la salle Loudières, le 6 juin 2025 de 10h30 à 16h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « CFB 451 » représentée par son Président, Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet –MCVA - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, une convention de location de salle pour un montant de 114 € TTC (cent-quatorze euros), afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle dans la salle Ailey, le 5 mai 2025 de 12h30 à 16h30 et dans la salle Loudières, le 6 juin 2025 de 10h30 à 16h30.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**